

JEUDI 16 JUIN 2016

I
Immobilier
Des conseils pour acheter
Voir cahier central

L'ECONOMISTE



LE PREMIER QUOTIDIEN ECONOMIQUE DU MAROC

EDITORIAL

Archaïsme

LE sport national favori en ce moment consiste à multiplier les dispositions qui compliquent la vie aux usagers des services publics. Comme si les exigences de certificats négatifs, les légalisations et autres tracasseries bureaucratiques ne suffisaient pas, la dernière trouvaille porte sur ce verrou linguistique qui se profile pour la réforme judiciaire. Avec ce gouvernement, nous ne sommes, à vrai dire, surpris qu'à moitié. Les tentatives pour faire passer des mesures qui surfent sur des méfiances instinctives, un repli identitaire et/ou sur les vertus d'un monde endogamique qui fonctionne en vase clos sont légion. Souvent les intentions de changement ne sont même pas suffisamment explicitées. Parfois, les objectifs inavoués éclatent au grand jour par la découverte d'un «passager clandestin» lors des débats au Parlement.

Ce mode opératoire traduit en réalité un médiévalisme démocratique. A travers un processus infantilisant, il écarte une opinion mal informée sur ce que devrait être ses véritables priorités. A l'heure d'une des plus grandes crises économiques de l'histoire, les pays et les marchés sont appelés à produire mieux, avec moins de moyens. A l'heure de la grande traque à l'investissement au niveau mondial, l'ensemble des administrations, y compris judiciaires, sont appelées à avoir le geste qu'il faut. Mais l'a-t-on bien compris? C'est bien de se préoccuper du patrimoine linguistique national, mais encore faut-il l'être sur les réalités du monde. Même si notre égo en prend un coup, l'arabe n'est pas la langue dominante. Il suffit de consulter une part importante des clients des tribunaux, qu'il s'agisse de personnes physiques ou d'entreprises, pour se rendre à l'évidence: les exigences opérationnelles sont ailleurs.

L'administration est attendue d'abord sur des idées pour stimuler la créativité, l'innovation et l'efficacité. En attendant, bousculade au rayon archaïsme... □

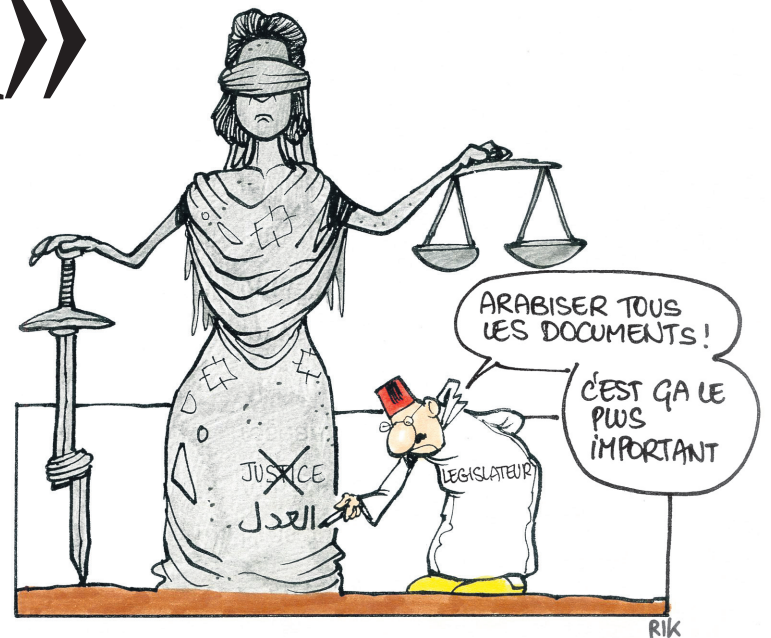
Mohamed BENABID

Réforme de la justice

Encore un «passager clandestin»

- Seuls les documents en arabe, y compris financiers et comptables, seront acceptés par les tribunaux
- Le texte examiné aujourd'hui à la Chambre des conseillers

Voir page 11



Taxis: Touche pas à mon agrément

LE gouvernement vient de fixer de nouvelles modalités pour l'octroi de la subvention destinée au renouvellement du parc de petits taxis. Désormais, les bénéficiaires s'engagent à utiliser leur nouveau véhicule pendant une période de 48 mois, sinon ils seront astreints à une

amende de 700 DH par mois restant. Le délai de traitement des dossiers devrait être réduit. Lancé en 2010, le programme a permis de renouveler 8.000 taxis. Mais le gouvernement ne veut surtout pas toucher au système des agréments, qui maintient ce secteur à l'âge de la pierre. □

Voir page 9

■ Automobile: Rififi dans le vitrage

Voir page 6

■ Point de droit: Relations commerciales, attention aux ruptures brutales!

Voir page 24

Votre courrier pages 18 & 19



(Ph. NG)

Droits spirituels, droits humains des femmes

Une analyse du Pr. Nouzha Guessous

Voir page 25

Marsa Maroc va investir 10 milliards de DH sur dix ans

Voir page 4